



## La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°167 - 01 juin 2026

### A LA UNE



#### **Protection sociale complémentaire : le support et le replay sont disponibles**

Dans le cadre du débat obligatoire relatif à la protection sociale complémentaire (PSC), un webinaire a été organisée à destination des collectivités. Visionnez le replay et téléchargez le support de présentation.

[En savoir +](#)

### EN BREF

#### Veille RH

##### **Décret relatif à la possibilité pour un agent public d'exercer à titre accessoire une activité lucrative de conduite d'un véhicule affecté aux services de transport scolaire ou assimilés**

Le décret n° 2022-1695 du 27 décembre 2022 avait ouvert pour les agents publics, à titre expérimental et sous réserve de l'autorisation préalable de leur employeur, la possibilité de cumuler leur emploi public avec l'activité accessoire lucrative de conduite d'un véhicule affecté aux services de transport scolaire ou de transports à la demande organisés en direction des élèves et étudiants en situation de handicap. Le décret n° 2026-409 du 26 mai 2026 pérennise cette faculté dans le respect des règles relatives aux activités accessoires soumises à autorisation. L'article R123-8 du CGFP comporte donc un douzième motif d'exercice en cumul d'une activité accessoire.

[Décret n° 2026-409 du 26 mai 2026](#)

##### **NBI liée aux fonctions d'accueil**

Le bénéfice de la nouvelle bonification indiciaire au titre des fonctions d'accueil suppose que l'agent y consacre plus de la moitié de son temps de travail. Pour apprécier ce seuil, doivent être pris en compte les horaires d'ouverture du service, mais également l'ensemble des missions d'accueil du public, y compris celles exercées en dehors de ces plages. En l'espèce, une ludothécaire participait à l'accueil des usagers au sein de la structure et à l'accompagnement de groupes en dehors des horaires d'ouverture. L'ensemble de ces activités représentait plus de 50 % de son temps de travail. Aussi, contrairement à ce que soutient l'administration, le nombre d'heures d'accueil du public ne peut être déduit des seuls horaires d'ouverture du service. Le refus d'attribution de la NBI a donc été jugé illégal.

[CAA Paris, 18 mai 2026, n°24PA04032](#)

##### **La participation à une action de militantisme politique en dehors du temps de service ne constitue pas, en elle-même, une faute disciplinaire**

Le fait qu'un agent ait, lors d'une campagne électorale, rejoint des militants distribuant des tracts sur un marché et pris une photographie diffusée sur les réseaux sociaux en soutien à un candidat, ne caractérise pas un manquement au devoir de réserve, dès lors que cette activité s'est déroulée en dehors de ses

heures de service. En l'espèce, si l'agent avait été convoqué à une réunion le jour même, il ressort des pièces du dossier que celle-ci s'était achevée avant les faits reprochés, de sorte qu'il n'était pas en service au moment de l'activité de militantisme. Dès lors, la sanction disciplinaire fondée sur ces seuls faits est illégale. L'employeur ne peut légalement sanctionner un agent pour une activité politique que si celle-ci intervient dans le cadre du service ou s'accompagne d'un comportement fautif caractérisé dans l'exercice des fonctions.

[CAA Paris, 13 mai 2026, n°24PA05097](#)

### ASA pour raison de santé

A ce jour, la loi ne prévoit aucun motif d'autorisations spéciales d'absence pour raison de santé. L'autorité territoriale ne peut ni en accorder sur ce fondement, ni créer un motif interne équivalent. Les absences pour soins doivent être gérées via les dispositifs existants, notamment le congé de maladie ordinaire ou le temps partiel thérapeutique. En outre, des facilités horaires peuvent être accordées au cas par cas, sans créer de droit à absence.

[Réponse ministérielle, 19 mai 2026, Assemblée nationale, n°13453](#)

## LE CDG ET VOUS



### Revalorisation du SMIC au 1er juin 2026 – maintien du versement de l'indemnité différentielle

Le Smic horaire brut passe de 12,02€ € à 12,31 € soit un montant mensuel brut à 1 867,02€ (au lieu de 1 823,03€) sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires en métropole, Guadeloupe, Guyane, Martinique, à La Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

[En savoir +](#)



### Anticipez vos besoins en intérim avec le CDG29

Afin de garantir la continuité du service public, le CDG29 invite les collectivités à anticiper dès à présent leurs besoins en intérim.

[En savoir +](#)



## Félicitations aux lauréats et bonne chance aux candidats encore en compétition !

Le CDG29 adresse toutes ses félicitations aux 57 lauréats du concours externe d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe et bonne chance aux autres candidats pour les oraux !

[En savoir +](#)



## Webinaire CSF - Thématique : Acheter ou louer sa résidence principale : comment faire le bon choix ?

Pour accompagner les particuliers dans leur réflexion, le Groupe Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) organise un webinaire dédié à cette thématique le 18 juin 2026.

[En savoir +](#)

[> Toutes nos actualités](#)

### Le CDG recrute

- [Conseiller en organisation \(F/H\)](#)
- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#)

Consultez [nos offres](#)

### L'apprentissage recrute

Consultez les [offres d'apprentissage](#)

### Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site [emploi-territorial.fr](http://emploi-territorial.fr)

### Le service intérim recrute

- Agent comptable (H/F) – secteur Presqu'île de Crozon
- Agent d'accueil polyvalent (H/F) – secteur du Cap Sizun
- Agent de crèche (H/F) – Secteur de Châteaulin
- Agent de maintenance des bâtiments (H/F) – secteur de Saint Pol de Léon
- Agent des interventions techniques polyvalent – bâtiments (H/F) – secteur de Quimper
- Agent des interventions techniques polyvalent – voirie (H/F) – secteur de Quimper

Postuler à notre service intérim sur le site [DEN.bzh](http://DEN.bzh)

## CONCOURS ET EXAMENS

## AGENDA DU MOIS



**Les rendez-vous de la protection des données**  
**Vendredi 05 juin 2026**  
Distanciel (visio Teams)

L'équipe du service Protection des Données (RGPD et Cybersécurité) vous propose des sensibilisations à destination des élus, SG et DGS des collectivités du Finistère sur le thème du cycle de vie de la donnée

En savoir +



**Webinaire : Préparer son RSU pendant la période estivale !**  
**Mardi 16 juin 2026**  
Distanciel (visio Teams)

Pour vous aider à prendre en main cet outil et à compléter votre RSU dans les meilleures conditions, le CDG29 vous propose un webinaire d'accompagnement. Ce rendez-vous aura lieu Mardi 16 juin de 14h à 16h en visio Teams.

En savoir +

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère  
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex  
www.cdg29.bzh  
cdg29@cdg29.bzh  
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)